

Auch : Des moutons installés dans le bassin de La Pause



Auch : Des moutons installés dans le bassin de La Pause

L'écopâturage, une tonte écologique en ville

De plus en plus de communes adoptent l'écopâturage pour entretenir leurs espaces verts. Le principe : remplacer les tondeuses par des moutons ou des chèvres qui broutent naturellement l'herbe. Cette solution permet de réduire le bruit, les émissions de CO₂ et l'usage de carburants. Elle favorise aussi la biodiversité et offre un intérêt pédagogique, notamment auprès des enfants. Si l'écopâturage nécessite des clôtures et une surveillance, il séduit par son efficacité et son faible impact environnemental. Une manière simple et durable de faire entrer un peu de nature au cœur de la ville.



Auch : Des moutons installés dans le bassin de La Pause

Quatre moutons et deux agneaux d'Ouessant viennent d'être installés dans le bassin de rétention de La Pause, une parcelle préservée pour la gestion des eaux pluviales à l'intersection des chemins d'Embaqués et de La Pause. Ces moutons ont la mission de brouter et d'entretenir cet espace de 3000 mètres carrés dans lequel sept arbres ont été récemment plantés. Depuis 2022, la ville d'Auch utilise des moutons pour entretenir des parcelles enherbées.

Actuellement, un peu plus de 2 hectares de terrains appartenant à la commune sont entretenus par une trentaine de moutons et agneaux, dans le bassin d'Embaqués, impasse du Barrail, prairie du Couloumé et désormais dans le bassin de La Pause. Ces moutons sont la propriété de l'entreprise gersoise basée à Pavie « Slow Paysages » qui gère ses animaux et met à disposition des collectivités et des particuliers leurs capacités à brouter, mais également à favoriser le développement de la biodiversité.

